

Î L E - D U - P R I N C E - É D O U A R D

## DISCOURS DU TRÔNE

prononcé par Son Honneur

J. Léonce Bernard

lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard

à l'occasion de l'ouverture de la première session de la soixante-  
deuxième

assemblée générale de la province de l'Île-du-Prince-Édouard

le 12 novembre 2003

à 15 heures

# Un avenir à bâtir, un avenir à partager

*Monsieur le Président,  
Membres de l'Assemblée législative,  
Mesdames et Messieurs,*

Je suis ravi de vous accueillir à la première session de la soixante-deuxième assemblée générale.

Les élections générales de septembre ont reconduit une grande majorité des membres de cette chambre. Je vous souhaite un bon retour et me réjouis à la perspective de pouvoir continuer à bénéficier de votre contribution.

Quant aux nouveaux députés, je tiens à vous féliciter d'avoir su gagner la confiance de vos électeurs. Cette confiance est sacrée et je suis convaincu qu'elle ne sera jamais compromise dans l'exercice de vos responsabilités au service des Insulaires.

L'arrivée de l'ouragan Juan à la veille du jour du scrutin n'a pas dissuadé les électeurs motivés de toute notre province d'exercer leur droit démocratique. Alors que la tempête a causé des ravages terribles, les Insulaires sont restés concentrés sur le retour à la normalité de nos communautés.

Au nom de l'ensemble des membres de l'Assemblée, je tiens à remercier sincèrement les centaines d'Insulaires qui ont pris part au nettoyage et travaillé pour fournir et rétablir des services importants aux foyers et entreprises de l'Île.

Outre l'appui clair et historique que les Insulaires ont accordé à mon premier ministre et à mon gouvernement en 2003, une autre raison déterminante inscrira cette année dans les mémoires.

En juillet, l'Île-du-Prince-Édouard a accueilli la 44<sup>e</sup> conférence des premiers ministres pendant laquelle les dirigeants canadiens ont eu la possibilité de discuter des perspectives et des enjeux communs auxquels sont confrontées les provinces. Mon premier ministre s'est vu confier par ses pairs la tâche d'exercer la présidence de la Conférence des premiers ministres, d'instituer un Conseil de la fédération pour revitaliser la fédération canadienne et de faire entrer les provinces et territoires dans une nouvelle ère de fédéralisme constructif et coopératif en faveur des Canadiens.

Cette nouvelle relation et cette nouvelle dynamique reposeront sur la force de la diversité, le dialogue et des approches coopératives des perspectives et enjeux communs. Au cours de l'année prochaine, les premiers ministres du Canada œuvreront ensemble à l'amélioration du système de santé pour tous les Canadiens et à la résorption du déséquilibre fiscal existant au sein de la fédération.

Au nom de l'ensemble des Insulaires, je présente au premier ministre mes meilleurs vœux et mes encouragements et lui souhaite d'avoir un jugement sûr dans l'exécution de cette importante responsabilité au service de tous les Canadiens.

## **Continuons à forger un partenariat pour un avenir meilleur**

L'année écoulée a été enrichissante pour notre province. Notre économie ne s'est jamais aussi bien portée qu'aujourd'hui. L'Île-du-Prince-Édouard continue d'enregistrer des niveaux sans précédent de croissance et de prospérité.

L'Île-du-Prince-Édouard a établi une foule de nouveaux records cette année. Jamais le chômage n'a été si faible dans l'histoire de notre Île. On a enregistré des rentrées de fonds record en agriculture ainsi que des prises de pêche record. En dépit du ralentissement mondial, les recettes touristiques ont prospéré. Ventes manufacturières, exportations internationales et ventes au détail continuent de dépasser les attentes.

Les Insulaires jouissent d'une économie plus forte et un nouvel optimisme s'est fait jour.

Mon gouvernement demeure résolu à offrir aux Insulaires voix au chapitre dans leur gouvernement. L'Île-du-Prince-Édouard a bénéficié d'une plus grande participation et contribution de la part des Insulaires. Les sessions télévisées bi-annuelles de l'Assemblée

*Un avenir à bâtir, un avenir à partager*

législative restent très prisées des Insulaires. Les membres de l'Assemblée législative respectent désormais un horaire de bureau hebdomadaire, des assemblées publiques locales sont organisées dans toute l'Île, des sites Accès Î.-P.-É. ont été ajoutés et davantage de renseignements et de services gouvernementaux sont disponibles en ligne.

Mon gouvernement projette de redoubler d'efforts pour consolider notre relation de travail avec les Insulaires. Un plus grand nombre de réunions du Cabinet seront organisées au sein des communautés de l'Île et des bulletins parlementaires réguliers seront diffusés.

L'objectif reste de promouvoir un gouvernement ouvert, accessible et guidé par les priorités des Insulaires. Notre travail commun a permis de faire progresser notre économie, de consolider nos communautés et de renforcer notre confiance en l'avenir. Mon gouvernement entend fonder son action sur cet important partenariat avec les Insulaires.

## **Continuons à améliorer notre système de santé**

Mon gouvernement sait que le fondement d'une communauté solide repose sur l'accès de ses citoyens à des services sociaux et de santé de qualité. La prestation de services sociaux et de santé financés par les deniers publics est la priorité absolue de mon gouvernement.

La vision des services sociaux et de santé nourrie par mon gouvernement est axée sur un partenariat avec les communautés. Les Insulaires accèdent à des services de santé de huit hôpitaux répartis dans toute la province en plus d'un réseau moderne de programmes, de professionnels et d'installations sanitaires.

Des investissements importants ont été réalisés dans les infrastructures. Prince-Est et les régions environnantes disposeront des technologies et services de soins de santé dernier cri au nouvel hôpital du comté de Prince. Dix lits supplémentaires ont été ouverts au *Community Hospital* et quatre nouveaux centres de santé communautaires ont été mis en place dans toute la province.

Au terme d'une consultation auprès de professionnels de la santé de première ligne, les services d'urgence de l'hôpital Queen Elizabeth seront réorganisés pour améliorer le service et réduire les temps d'attente.

Les personnes et leur engagement en faveur de la qualité garantissent que nos services sociaux et de santé répondent aux besoins des Insulaires. Conscient des pressions qui pèsent sur le système

sous l'effet de la pénurie de personnel, mon gouvernement a déjà créé soixante postes d'infirmier de première ligne et dix-sept postes de médecin pour desservir les Insulaires au cours des quatre dernières années.

Mais, à l'instar de nombreux territoires au Canada et aux États-Unis, attirer et conserver un nombre suffisant de professionnels pour faire face à l'augmentation de la demande restent un défi.

Mon gouvernement entend persévérer dans la mise en œuvre des programmes de recrutement stratégiques en partenariat avec les communautés et les professionnels de la santé en vue de garantir les ressources dont ils ont besoin pour recruter et maintenir en poste les professionnels de la santé.

En l'espace de quelques années seulement, la direction des soins de santé à l'Île-du-Prince-Édouard est passée d'une dépendance croissante des provinces voisines en matière d'actes et de traitements médicaux spécialisés à l'installation de ces services essentiels à proximité.

Mon gouvernement a décidé d'offrir des services de traitement du cancer dans l'Île et, cette année, 95 p. 100 des traitements oncologiques seront pratiqués sur l'Île-du-Prince-Édouard au nouveau Centre de traitement du cancer. Cet important centre est doté des premiers services d'IRM et d'accélérateur linéaire de la province.

Mon gouvernement veillera à la stabilité du financement de notre système de santé. Le budget du ministère de la Santé et des Services sociaux augmentera de 10 millions de dollars au cours des quatre prochaines années. Ces fonds aideront les autorités régionales à établir des plans à long terme de prestation de services de santé aux Insulaires.

Un nouveau fonds pour l'acquisition de matériel médical sera constitué dans le cadre du plan élaboré par mon gouvernement pour offrir davantage de services et attirer plus de professionnels de la santé dans l'Île.

Un engagement a été pris pour travailler avec les partenaires communautaires dans le but d'améliorer l'accès aux soins de santé à l'échelle communautaire. Mon gouvernement compte laisser ouverts les petits hôpitaux et les moderniser dans toute la province. D'autres investissements seront consentis pour recruter des professionnels et acquérir de l'équipement de santé.

Des améliorations seront encore apportées au Programme provincial de médicaments afin qu'un plus grand nombre d'Insulaires puissent avoir accès aux principaux médicaments nécessaires à l'atténuation des maladies.

Mon gouvernement mesure l'importance de sa responsabilité envers les personnes démunies. Par l'instauration du programme d'allègement fiscal pour les personnes à faible revenu, plus de 17 000 Insulaires à faible revenu ont pu bénéficier d'une réduction, voire d'une élimination pure et simple, de leurs impôts. D'autre part, les prestations d'assistance sociale ont augmenté, permettant ainsi aux familles en difficulté de l'Île de s'adapter au coût de la vie.

Mon gouvernement poursuivra ses initiatives en faveur d'un mode de vie plus sain. Une législation antitabac a été adoptée, des initiatives antitabac mises en œuvre, une Stratégie de vie saine lancée, des initiatives de prévention du cancer du col de l'utérus préconisées et des programmes de sensibilisation et de prévention du diabète initiés. Ces programmes continueront de recevoir tout notre soutien.

Mon gouvernement est conscient qu'une vie saine commence par un bon capital-santé dès l'enfance. Plusieurs initiatives seront lancées dans le cadre de notre Stratégie de développement des enfants en santé afin d'améliorer la vie des enfants. Un dépistage et un examen de tous les nouveau-nés et de leur famille seront proposés dans toute la province pour repérer les facteurs de risque potentiel et améliorer les compétences parentales.

Mon gouvernement apportera le financement pour les nouveaux Partenariats pour les enfants, programme de soutien des réseaux d'action en faveur des enfants comme approche communautaire d'amélioration du développement de l'enfant. Le soutien sera renouvelé pour l'orthophonie, l'activité physique des jeunes enfants, la sécurité des terrains de jeu, la suppression des frais de vaccination des enfants, les services d'intervention pour les tout-petits ainsi que pour la mesure et l'amélioration de la qualité de nos programmes de soins et de développement de la petite enfance.

Pour aider les Insulaires handicapés, mon gouvernement élargit actuellement le Programme de soutien aux personnes handicapées en étendant la limite d'âge de 25 à 18 ans. Le crédit d'impôt pour personnes handicapées sera également augmenté pour atténuer les difficultés financières.

Mon gouvernement reconnaît la connaissance, les compétences, l'expérience et l'impulsion que nos aînés ont apportées, et continuent d'apporter, pour renforcer notre province. Les personnes âgées contribuent au bien-être de la famille, à l'économie et aux organisations caritatives et bénévoles au sein des communautés.

Un Secrétariat du troisième âge sera mis sur pied pour améliorer encore la prestation de services aux personnes âgées. Le Programme de réparations domiciliaires pour personnes âgées sera élargi pour aider davantage de personnes âgées à rester plus longtemps chez elles et le Programme de soins à domicile continuera d'être étendu.

## **Continuons à assurer une éducation de qualité**

Mon gouvernement voit dans l'investissement en éducation un investissement pour l'avenir de notre Île. Nos enfants seront les dirigeants de demain et nous voulons qu'ils aient la meilleure éducation possible reposant sur un socle fait de réalisations, de respect et de générosité envers les autres et leur communauté.

Mon gouvernement souhaite accompagner les Insulaires adultes dans les stratégies d'apprentissage permanent qu'ils adoptent pour participer pleinement à notre monde en perpétuel changement. La prospérité future de l'Île-du-Prince-Édouard dépend directement de notre capacité à conserver une main-d'œuvre bien formée et hautement qualifiée.

Lorsque mon gouvernement a pris ses fonctions, nous avons pris conscience que des changements rigoureux étaient nécessaires pour améliorer l'éducation de nos enfants. En conséquence, des investissements massifs ont été engagés pour moderniser, agrandir ou construire soixante-cinq écoles dans toute la province. Cette initiative est le plus grand projet de construction et de rénovation d'écoles de l'histoire de l'Île-du-Prince-Édouard.

Depuis 1997, 22,5 millions de dollars ont été investis dans la construction de quatre nouvelles écoles. Sept écoles ont fait l'objet de rénovations importantes et 50 autres ont été modernisées pour un coût de 27,5 millions de dollars.

D'autres rénovations d'écoles sont programmées pour l'année prochaine, notamment l'école secondaire de Bluefield et l'école intermédiaire de Summerside, pour lesquelles seront débloqués 6,4 millions de dollars. D'autre part, dans le courant de l'année prochaine, 1,7 million de dollars seront investis dans la poursuite de l'entretien et de la remise à neuf de plus de vingt écoles.

Par ailleurs, la troisième phase du Programme de construction et de rénovation d'écoles se poursuivra avec 30 millions de dollars d'investissements nouveaux. Mon gouvernement œuvrera en accord avec les communautés et les conseils scolaires pour que les projets entrepris donnent aux enfants et adolescents accès aux meilleures installations et environnements d'apprentissage.

Mon gouvernement sait qu'il est essentiel de ne pas fermer les petites écoles dans les communautés rurales et urbaines aux quatre coins de l'Île-du-Prince-Édouard. Les communautés apportent tout leur soutien à ces écoles et ce dévouement exerce une influence positive sur l'éducation de nos enfants.

Mon gouvernement a ouvert la première école maternelle universelle subventionnée par les fonds publics de l'Île-du-Prince-Édouard. Depuis 2000, 7,4 millions de dollars ont été investis pour garantir le meilleur programme possible. Au cours des quatre prochaines années, une enveloppe supplémentaire de 1,4 million de dollars permettra d'augmenter le salaire des enseignants et d'enrichir le programme.

Mon gouvernement est conscient de l'importance capitale de perfectionner le système d'enseignement primaire et secondaire pour préparer et inciter les élèves à rechercher des possibilités d'enseignement supérieur et à être prêts à affronter l'avenir.

L'éducation ne se limite pas aux infrastructures physiques. La relation clé se joue dans la classe, entre l'élève et le professeur. Mon gouvernement continuera à soutenir les professionnels de l'enseignement dans leur rôle éducatif global en honorant les contrats signés et en leur fournissant les ressources dont ils ont besoin pour assurer une éducation de meilleure qualité.

La stratégie « *Investir dans les classes de l'Île* » menée par mon gouvernement a été qualifiée par la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Î.-P.-É. d'engagement le plus important qu'un gouvernement de l'Île ait jamais pris dans le domaine de l'éducation.

Cette nouvelle initiative décisive garantira que la taille des classes sur l'Île fait partie des meilleures du Canada. Cent quarante postes d'enseignant, qui auraient dû être supprimés sous l'effet du recul des inscriptions, seront maintenus au cours des cinq prochaines années. Par ailleurs, 40 postes d'enseignant seront créés dans le cadre de notre initiative stratégique visant à améliorer le ratio élèves/enseignants.

L'augmentation du nombre de professionnels de l'enseignement se traduit également par l'élargissement de l'accès aux programmes spécialisés comme la musique, l'art et l'éducation physique, l'amélioration des services offerts aux étudiants ayant des besoins spéciaux, l'enrichissement de l'offre de cours proposés aux niveaux intermédiaire et secondaire et le renforcement du soutien pour les enjeux spécifiques de nos petites écoles.

Dans un monde concurrentiel et en rapide évolution, les étudiants de l'Île doivent pouvoir avoir accès au programme d'éducation le plus récent. Les notions élémentaires en mathématiques, en littérature et en science revêtent une importance capitale dans notre effort collectif pour rester au meilleur niveau scolaire. C'est la raison pour laquelle mon gouvernement a considérablement investi dans le programme d'éducation et qu'il poursuivra sur cette voie. Un nouveau programme de langue et de mathématiques a déjà été adopté et la mise en œuvre d'un nouveau programme de science suit actuellement son cours.

La technologie occupe une place de plus en plus cruciale dans notre stratégie provinciale d'apprentissage. Des investissements ont été réalisés dans l'acquisition de nouveaux matériels et logiciels informatiques pour améliorer l'accès à Internet. Un nouveau département de Technologie en apprentissage et un nouveau Centre de technologie éducative ont été fondés pour aider davantage les enseignants et les étudiants à intégrer la technologie dans les salles de classe. Des initiatives comme le Programme Rescol à la source permettront aux étudiants d'apprendre la conception de pages Web.

Mon gouvernement entend répondre aux exigences des étudiants ayant des besoins spéciaux pour leur donner toutes les chances de réussir dans la vie. Nous avons pris l'engagement de relever les niveaux d'alphabétisation par le biais d'une action positive précoce dans l'apprentissage des étudiants. Le nombre de professionnels affectés aux étudiants ayant des besoins spéciaux au sein de notre système scolaire sera augmenté. En outre, des ressources supplémentaires seront mobilisées pour aider les professionnels à garantir que les étudiants ayant des besoins spéciaux ont accès aux services quand ils en ont besoin.

Mon gouvernement attache une grande importance à l'enseignement postsecondaire et aux possibilités de formation spécialisée qui permettront aux étudiants de mener des carrières enrichissantes et d'aider à préserver la compétitivité de notre province dans le contexte économique mondial.

L'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (UÎPÉ) s'est fait connaître à l'échelle nationale pour sa capacité à attirer des projets de recherche nationaux et à dispenser un enseignement de qualité dans un environnement restreint et ciblé. Sous l'égide de mon gouvernement, l'UÎPÉ connaît une période d'expansion et de croissance sans précédent.

Le nouveau Centre pour étudiants a été terminé dans le courant de l'année dernière et les installations de sports et de loisirs sont actuellement en cours de construction. Le Collège vétérinaire de l'Atlantique vient d'entamer un programme de construction et de rénovation d'installations de 30 millions de dollars et le Centre national de recherches est actuellement dans sa phase de conception.

Mon gouvernement croit fermement qu'une main-d'œuvre qualifiée est un facteur fondamental pour la prospérité de l'économie. L'Institut de tourisme et d'hôtellerie de l'Atlantique est mondialement reconnu pour la qualité de la formation de ses diplômés, le programme de soudage sous l'eau forme des spécialistes dans un domaine très innovant et le programme de technologie aérospatiale met sur le marché des gens de métier hautement qualifiés pour un secteur en constante expansion. Un investissement de 3,5 millions de dollars dans le centre maritime du collège Holland de Summerside permettra la formation des Insulaires à la sécurité maritime et de la navigation.

Mon gouvernement est conscient de l'importance des gens de métier pour la croissance de notre économie. Par le biais de l'Entente sur le développement du marché du travail, une campagne promotionnelle de cours de métier à l'échelle provinciale encourage les jeunes Insulaires à envisager les multiples débouchés dans les métiers spécialisés.

Un Programme de développement des métiers sera élaboré par mon gouvernement pour offrir tous les ans à cinquante Insulaires maximum la possibilité de découvrir le secteur de première main en les faisant travailler avec des gens de métier chevronnés de l'Île.

La bourse d'études de l'Île-du-Prince-Édouard sera également offerte pour toutes les années d'études aux étudiants qui s'inscrivent à un cours de formation du collège Holland à un métier pour lequel l'Île-du-Prince-Édouard manque de main-d'œuvre qualifiée.

Mon gouvernement augmentera le financement du collège Holland et de l'UÎPÉ pour compenser la hausse de leurs frais de fonctionnement et maintenir les frais de scolarité à un niveau abordable. L'aide financière sera également augmentée pour les étudiants de niveau postsecondaire pour

permettre à un plus grand nombre de jeunes d'accéder à davantage de programmes éducatifs. La limite d'étudiants a été augmentée de 20 p. 100 cent et le revenu en cours d'étude a été pratiquement triplé, portant l'exemption actuelle de 600 à 1 700 dollars.

En reconnaissance de la formidable générosité de notre secteur privé et de l'impulsion exceptionnelle donnée par l'UÎPÉ et les dirigeants communautaires à la campagne « *Building a Legacy* » de l'UÎPÉ, mon gouvernement a l'honneur de remettre aux responsables de la campagne un don substantiel de 25 millions de dollars sur une période de dix ans en soutien à leurs efforts admirables.

Nous sommes convaincus que les Insulaires récupéreront au centuple cet investissement majeur dans notre université en termes de possibilités d'apprentissage de qualité ici dans la province : des nouvelles possibilités de recherche innovantes créatrices d'emploi, de savoir et de richesse et des liens primordiaux entre l'université et les communautés de l'Île.

Mon gouvernement s'engage à relever le taux d'alphabétisation à tous les niveaux de la population de l'Île. Par le biais d'un partenariat avec le gouvernement fédéral, 1,4 million de dollars sont alloués tous les ans à l'Institut de formation des adultes et d'éducation communautaire de l'Île-du-Prince-Édouard pour dispenser un enseignement aux adultes soucieux d'améliorer leur niveau d'alphabétisation. L'an passé, 1 200 adultes ont bénéficié d'un cours de recyclage sur dix-huit sites répartis dans toute la province.

## **Continuons à améliorer l'emploi et les perspectives d'affaires**

Jamais le chômage n'a été si faible parmi les Insulaires qu'aujourd'hui. Notre économie ne s'est jamais aussi bien portée.

En 2000, mon gouvernement a instauré un plan visant à faire le pont entre la tradition et la technologie pour renforcer l'économie de l'Île. Ce plan a été une réussite en termes de création d'emplois dans toutes les régions de la province au sein des secteurs nouveaux et traditionnels. Mon gouvernement entend donner suite à ce partenariat fructueux avec les entreprises de l'Île pour poursuivre sur cette lancée positive.

Mon gouvernement a conscience que l'aide aux petites et moyennes entreprises est essentielle à la croissance économique. C'est pourquoi un grand nombre de programmes ont été mis en place dans ce sens. Grâce à la création d'Expansion des affaires de l'Î.-P.-É. inc., les petites et moyennes entreprises bénéficient désormais du concours d'une société d'État pour intensifier le développement et créer des emplois.

Le Programme de prêts aux entrepreneurs a été revalorisé. Les entrepreneurs de l'Île ont désormais le droit de recevoir jusqu'à 50 000 dollars en prêts garantis par le gouvernement pour investir dans des entreprises en création ou en expansion.

Depuis 1997, l'Agence de crédit de l'Île-du-Prince-Édouard a accordé plus de 191 millions de dollars sous forme de prêts à des entreprises dans tous les secteurs de l'économie de l'Île à un coût zéro pour les contribuables. À vrai dire, le pourcentage des pertes enregistrées au cours des six dernières années a de quoi faire pâlir n'importe quelle banque à charte.

Cet accès au capital a offert aux entreprises de l'Île la possibilité de créer davantage d'emplois pour les Insulaires. Depuis 1996, la population active de l'Île a augmenté de plus de 10 000 emplois.

La création des zones franches a débouché sur l'augmentation de la fabrication et l'agrandissement des parcs d'affaires. Mon gouvernement travaillera de concert avec les entrepreneurs et les industries de l'Île pour garantir que les nouvelles initiatives englobent des zones de la province mal desservies par les nouvelles entreprises et industries.

Les industries primaires de l'Île-du-Prince-Édouard restent florissantes, mais une stratégie commerciale solide se doit de reposer sur la diversité pour assurer une croissance économique plus vigoureuse à long terme. Mon gouvernement s'est engagé en faveur de la valorisation de nos industries existantes et de la diversification.

Parmi les nouvelles industries figurent l'aérospatiale, les technologies de l'information et la recherche et développement. L'industrie aérospatiale emploie près de 600 Insulaires. Le secteur des technologies de l'information affiche une masse salariale de plus de 90 millions de dollars par an. La stratégie de mon gouvernement a notamment porté sur l'établissement du nouveau Centre de technologie de l'Atlantique dans le centre-ville de Charlottetown pour un coût de 22 millions de dollars et d'un réseau de centres de technologie de l'information dans les régions rurales de toute la province.

---

Le secteur en plein essor de la recherche et développement, qui emploie 200 chercheurs, devrait connaître une croissance exponentielle sous l'impulsion de la création prochaine de la nouvelle installation du Conseil national de recherches à Charlottetown.

Le Centre de technologie alimentaire a fortement contribué à la réputation grandissante de l'Île-du-Prince-Édouard comme centre de recherche d'excellence. Situé à l'UÎPÉ, il appuie les entreprises, l'industrie de transformation des produits alimentaires et les sociétés innovantes de l'Île. Mon gouvernement soutiendra l'expansion de cet établissement pour offrir davantage de services de recherche.

Forte d'un chiffre d'affaires annuel de 30 millions de dollars, l'industrie de l'artisanat apporte désormais une contribution substantielle à l'économie de l'Île. Plus de deux cent boutiques d'artisanat et de cadeaux fleurissent aujourd'hui dans toute la province. Fervent soutien de ce secteur, mon gouvernement entend poursuivre ce partenariat.

L'Île-du-Prince-Édouard exporte ses produits vers plus de soixante pays du monde. Les exportations sont passées de 350 millions de dollars en 1996 à près de 700 millions de dollars par an. Mon gouvernement souscrit pleinement au développement du programme de missions commerciales. Plus de 130 sociétés de l'Île ont pris part à bon nombre de missions commerciales depuis 2000, cumulant un chiffre d'affaires estimatif de plus de 60 millions de dollars.

## **Continuons à construire un plan énergétique durable**

L'Île-du-Prince-Édouard a un défi unique à relever, à savoir que sa population relativement petite est fortement dépendante de la production d'électricité issue des combustibles fossiles ou de l'importation de ressources de l'extérieur de l'Île.

Le prix de l'électricité est un défi constant pour notre province. Dans un souci d'équité et de transparence, mon gouvernement compte déposer un projet de loi pour autoriser la Commission de réglementation et d'appels de l'Île (CRAI) à réglementer Maritime Electric. La CRAI sera habilitée par la loi à tenir des audiences publiques et à approuver des tarifs appropriés dans le respect de la préservation des intérêts des consommateurs de l'Île.

La Commission aura pour mission de mettre en œuvre des options réglementaires se traduisant par un examen public minutieux du service public et de son exploitation à moindre coût. Maritime Electric sera tenu de soumettre à la CRAI pour examen et approbation ses plans à long terme, dont les plans d'augmentation de la capacité de production.

Mon gouvernement reste attaché à la mise au point d'une solution énergétique « conçue à l'Î.-P.-É. » fournissant une énergie plus propre et moins chère répondant aux besoins de notre province. C'est dans cet objectif que d'énormes investissements ont été consentis dans l'énergie éolienne.

À l'heure actuelle, le parc d'éoliennes de North Cape génère 19 millions de kilowattheures d'électricité, alimentant ainsi 2 500 foyers en électricité. Cette capacité sera portée à 46 millions de kilowattheures, soit l'équivalent de cinq pour cent des besoins en électricité de la province.

Mon gouvernement s'efforcera également de garantir une combinaison diversifiée de gaz naturel et d'énergie renouvelable. Nous continuerons à œuvrer à l'élaboration d'un modèle économique responsable débouchant sur la construction d'un gazoduc reliant l'Île-du-Prince-Édouard au continent.

## **Continuons à tirer parti de la réussite de nos industries primaires**

L'Île-du-Prince-Édouard regorge de ressources naturelles et de beautés intactes qui améliorent la vie de nos concitoyens aussi bien en termes de qualité de vie que de croissance économique. L'objectif de mon gouvernement est de promouvoir un sain équilibre entre la valorisation de nos ressources et la gestion de leur durabilité pour les générations futures.

Mon gouvernement entend poursuivre son engagement au profit du développement de pratiques agricoles durables, de plans de gestion des pêches à long terme et de conservation des ressources forestières. La création du nouveau ministère de l'Agriculture, des Pêches, de l'Aquaculture et des Forêts, qui réunit sous sa tutelle l'ensemble des industries d'exploitation des ressources naturelles, permettra de mieux axer les programmes pour promouvoir notre économie, préserver notre environnement et enrichir notre société.

Ces secteurs seront par ailleurs renforcés par l'élargissement des efforts du FoodTrust de l'Île-du-Prince-Édouard en faveur de la commercialisation de produits de la terre et de la mer de première qualité.

## *Agriculture*

La diversification du secteur agricole reste une priorité de mon gouvernement qui encouragera l'expansion du secteur de l'élevage bovin et dégagera de nouvelles possibilités d'élevage et de culture.

Mon gouvernement poursuivra le programme Futurs agriculteurs. Nous redoublerons nos efforts pour multiplier les possibilités d'instruction et de formation pour les personnes travaillant dans les industries d'exploitation des ressources naturelles.

Nous poursuivrons également notre action en faveur de la conception de nouvelles utilisations de nos produits, notamment les biocarburants et l'élaboration d'autres produits et procédés. En particulier, nous explorerons résolument de nouvelles possibilités d'utilisation des produits naturels dans les produits pharmaceutiques et nutraceutiques en collaboration avec le nouvel Institut de nutrascience et de santé du Centre national de recherches à l'UÎPÉ.

En partenariat avec l'industrie agricole, mon gouvernement a engagé un certain nombre d'initiatives en faveur de la protection et de la valorisation de l'environnement conformément à la Politique de développement durable des ressources.

Plus de 1 200 fermes ont déjà établi des plans environnementaux en agriculture. Plus de 12 millions de dollars ont été investis dans le financement de projets de conservation des terres, à savoir l'utilisation du fumier, la culture en couloirs et la conservation des sols. Ce programme a été étendu à la planification de la gestion des éléments nutritifs et de la lutte antiparasitaire.

Mon gouvernement continuera d'appuyer les programmes et mesures d'incitation en faveur de la diminution de l'utilisation de pesticides et octroiera une aide financière aux agriculteurs optant pour l'agriculture biologique.

L'agriculture rapporte près de 400 millions de dollars par an à l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard. Les Insulaires attachent une grande importance à la ferme et à sa place dans notre province et notre tissu social. Les produits des agriculteurs de l'Île jouissent d'une réputation exceptionnelle dans le monde entier.

---

Dans un souci de valorisation de notre industrie de l'élevage bovin, nous construirons une nouvelle usine pour permettre aux producteurs de l'Île d'accéder facilement à une installation de transformation de leurs produits, avec à la clé la création de 65 nouveaux emplois. Un certain nombre d'initiatives se mettent en place pour agrandir et valoriser le cheptel bovin en partenariat avec les éleveurs.

## ***Forêts***

À la lumière des conclusions du dernier rapport sur l'état des forêts, mon gouvernement invite tous les Insulaires à s'associer à la formulation d'une nouvelle vision de l'avenir des ressources forestières axée sur sa valeur pour l'économie, l'environnement, le paysage, les loisirs et d'autres valeurs forestières. Nous nous attacherons à mettre davantage l'accent sur l'exploitation et les produits forestiers non traditionnels.

Les pratiques de gestion de l'utilisation des terres ont des répercussions notables sur l'environnement. Mon gouvernement renforcera son action en faveur du reboisement, accordera des primes pour le reboisement de terres fortement inclinées et esquissera de nouvelles possibilités agroforestières.

## ***Pêches et aquaculture***

En 2002, la part du secteur des pêches et de l'aquaculture dans l'économie de l'Île a largement dépassé les 325 millions de dollars. Depuis des générations, les pêcheurs de l'Île récoltent les nombreux fruits que renferment les eaux de nos côtes. Ce secteur emploie plus de 9 000 Insulaires par an.

Des réalisations ont été accomplies dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion du homard à long terme et de l'obtention de notre juste part des ressources halieutiques. Mon gouvernement s'engage à faire valoir activement les problèmes des pêcheurs de l'Île auprès du gouvernement fédéral.

Dans le but d'assurer la durabilité du secteur et d'encourager les nouveaux entrants, nous élaborerons un nouveau programme d'accès à la profession visant à assurer la relève.

L'industrie de l'aquaculture de l'Île-du-Prince-Édouard représente aujourd'hui 60 millions de dollars dans notre économie. De concert avec le secteur et la communauté scientifique, nous

poursuivrons notre combat contre les espèces envahissantes et notre travail pour fournir de nouvelles technologies et méthodes en faveur de la durabilité à long terme.

Mon gouvernement entend poursuivre sa coopération au profit du développement de nouveaux marchés et de l'élargissement de l'éventail des produits halieutiques produits par l'Île-du-Prince-Édouard dans l'objectif de renforcer encore les ventes à l'exportation, d'améliorer les retours pour les pêcheurs et de créer davantage d'emplois.

## ***Tourisme***

L'Île-du-Prince-Édouard est véritablement l'une des plus belles îles du monde. La revue *Travel & Leisure*, tiré à 4,5 millions d'exemplaires, fait figurer notre Île dans la liste des 10 plus belles du monde. Ce classement repose sur les avis des lecteurs sur des sujets aussi divers que les attraits naturels, les activités et les paysages, les restaurants, les habitants et le rapport qualité-prix.

Notre industrie touristique continue de jouer un grand rôle dans notre économie. Malgré le ralentissement mondial qui touche le secteur, les touristes en visite dans notre province y ont dépensé près de 353 millions de dollars en 2002, soit une progression de pratiquement huit pour cent par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique en partie par les investissements consentis par mon gouvernement et ses partenaires du secteur dans la plus grande campagne jamais orchestrée en Nouvelle-Angleterre, en Ontario et au Québec.

Ensemble, mon gouvernement et le secteur du tourisme ont dressé un cadre solide pour l'établissement de nouvelles normes de croissance, l'affinement des priorités relatives aux produits et services et l'édification d'un consensus dans le secteur autour de stratégies spécifiques pour œuvrer ensemble à l'expansion de l'industrie.

En réponse aux questions en suspens soulevées par le secteur, auxquelles s'ajoutent les perturbations qui ont secoué le secteur du tourisme mondial cette année, Tourisme Î.-P.-É., en partenariat avec l'Association de l'industrie touristique de l'Île-du-Prince-Édouard, a instauré un plan en faveur de la croissance et de la prospérité futures.

Première étape de ce processus, Tourisme Î.-P.-É. a organisé un Forum du partenariat sur le tourisme dans l'objectif d'offrir aux intervenants du secteur un espace de rencontre pour débattre et trouver un consensus sur l'orientation future de l'industrie touristique. Ce partenariat aidera à encadrer la croissance et l'essor économique du secteur pour les années à venir.

La poursuite des initiatives de commercialisation joue un rôle fondamental dans la prospérité de ce secteur au même titre que la qualité de l'infrastructure touristique. Mon gouvernement entend poursuivre ses investissements dans les parcs provinciaux et les centres d'information touristique.

## **Continuons à bâtir un environnement plus sûr**

Habitants de la plus petite province canadienne, nous sommes conscients de la valeur de nos ressources naturelles. Mon gouvernement est profondément attaché à la protection de ces ressources, pilier de nos industries primaires et de la qualité de vie à laquelle les Insulaires sont habitués.

En collaboration avec le monde agricole, de grandes réalisations ont été accomplies dans le cadre du renforcement de la préservation de l'environnement. Des zones tampons et des systèmes de rotation triennale des cultures ont été mis en œuvre. L'utilisation de pesticides, qui fait l'objet d'un contrôle resserré, a été réduite, et la lutte antiparasitaire est aujourd'hui largement pratiquée.

Nous avons mis en œuvre une nouvelle Politique de développement durable des ressources encadrant l'orientation future de l'agriculture, des pêches et de la foresterie à l'Î.-P.-É. Cette politique prévoit réexaminer la législation actuelle pour en faciliter l'application, récompenser les pratiques de production responsables au moyen d'encouragements fiscaux, inscrire l'écoconditionnalité dans le cadre de l'admissibilité aux programmes et octroyer la désignation « Sélect » aux fermes dont les exploitants appliquent des pratiques durables.

Environ 57 p. 100 cent des résidents de l'Île-du-Prince-Édouard dépendent de puits privés pour leur consommation d'eau potable et quelque 46 p. 100 cent des résidences sont équipées de dispositifs d'assainissement. Mon gouvernement a renforcé les Règlements sur les puits d'eau et sur l'évacuation des eaux usées afin de réduire la contamination de l'eau. Aujourd'hui, nous comptons élaborer un nouveau programme accordant de l'aide financière aux propriétaires qui se proposent de désaffecter les fosses sceptiques désuètes pour en faire installer de nouvelles.

Il y a trois ans, mon gouvernement a décidé de mettre en application une Stratégie sur l'eau potable et a investi jusqu'à présent près d'un million de dollars dans la gestion, la protection et la mise en valeur des ressources en eau souterraine et de surface.

Au cours des trois prochaines années, mon gouvernement s'associera pour investir 45 millions de dollars dans la modernisation des canalisations d'égouts et des installations de traitement des eaux dans les communautés de toute l'Île.

Les coordinateurs de l'aménagement des bassins versants poursuivront leur travail d'assistance technique en faveur des organisations et collectivités engagées dans les projets de conservation et de valorisation.

Mon gouvernement investit plus de 300 000 dollars par an dans les projets d'aménagement des bassins versants gérés par les communautés. Un Programme des jeunes environnementalistes s'attache à sensibiliser les jeunes de l'Île à l'importance de la protection de l'environnement tout en prêtant son concours aux communautés dans la mise en valeur des bassins versants et d'autres zones fragiles. Ce financement sera renouvelé afin de permettre à un plus grand nombre de communautés de l'Île de bénéficier des projets de mise en valeur des cours d'eau, d'aménagement des bassins versants et de défense de l'environnement.

Plus de 15 000 acres sont actuellement placés sous protection environnementale dans le but de préserver les espèces sauvages et d'autres espèces sensibles pour les générations futures. En échange de l'autorisation accordée par les propriétaires fonciers de créer des réserves naturelles, leurs propriétés ont été exemptées du paiement de l'impôt foncier.

L'Île-du-Prince-Édouard est devenue la première province du Canada à établir un système de gestion des déchets par le tri à la source à l'échelle de la province. Ce programme vise à réduire de 65 p. 100 la quantité de déchets destinés aux décharges.

Il convient de féliciter les Insulaires de s'être adaptés si bien à une entreprise aussi ambitieuse. À ce jour, 14 décharges et neuf sites de conteneurs ont fermé leurs portes. Cette méthode responsable de gestion des déchets fait aujourd'hui école dans d'autres régions du monde.

Mon gouvernement entend poursuivre le perfectionnement du programme « Waste Watch » pour en améliorer la convivialité auprès des Insulaires. Parmi les améliorations figurent la réduction des frais d'utilisation, la création d'un Comité de liaison communautaire « Waste Watch » pour recueillir les commentaires des clients, le lancement d'un programme d'aide aux entreprises visant à les épauler dans la gestion et la réduction des coûts d'élimination des déchets, et enfin l'amélioration de la souplesse et du service à la clientèle.

L'Île-du-Prince-Édouard joue un rôle actif dans la maîtrise du changement climatique. Mon gouvernement a mis au point un Plan d'activités sur le changement climatique complet qui a pour vocation d'aider à inverser les effets environnementaux sur l'approvisionnement en eau, le niveau de la mer, l'agriculture, l'habitat des poissons et la vie animale. Notre stratégie a pour ambition de soutenir le plan national de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La gérance de l'environnement est une seconde nature chez les Insulaires. Mon gouvernement s'efforce de prêcher par l'exemple et, en coopération avec certaines organisations et communautés, s'engage à mettre à la disposition de l'ensemble des Insulaires les dernières informations sur les programmes de protection de l'environnement.

## **Continuons à consolider nos communautés**

La force de l'Île-du-Prince-Édouard réside dans ses communautés. Ces dernières jouent un rôle vital dans notre développement économique et notre qualité de vie. En nous associant aux communautés, nous assurons une croissance durable à long terme à notre Île. Les initiatives communautaires sont les plus fructueuses. Or si toutes les communautés réussissent, la province réussit.

C'est pourquoi mon gouvernement a assigné des responsables du développement communautaire pour chaque région de la province. Le Bureau de développement communautaire a été fondé pour œuvrer avec les communautés en faveur des projets locaux et du développement. Depuis la création du Bureau en 1999, mon gouvernement a investi plus de 4 millions de dollars dans près de 200 projets communautaires. Ce budget sera augmenté afin de pouvoir financer davantage de projets dans les communautés de l'Île.

Avec la croissance de notre économie, il importe de faire des investissements dans les infrastructures. Pendant les trois prochaines années, mon gouvernement entend investir 7,5 millions de dollars dans le renouvellement du Programme d'infrastructures Canada/Île-du-Prince-Édouard. De même, 3 millions de dollars par an pendant cinq ans seront injectés dans le Programme d'infrastructure stratégique.

Mon gouvernement a réaffirmé sa volonté de réinvestir chaque sou de la taxe provinciale sur l'essence dans la construction de routes, la modernisation des ponts et l'entretien général. En réalité, d'autres investissements ont été consentis.

En qualité de Président de la Conférence des premiers ministres, le premier ministre de mon gouvernement continuera à appeler de ses vœux l'établissement par le gouvernement fédéral d'un Programme routier national permettant également à nos partenaires fédéraux d'investir judicieusement dans l'amélioration des routes et autoroutes de notre Île.

Mon gouvernement a conscience de la nécessité de faire de notre Île un lieu sûr où ses citoyens peuvent vivre en toute sécurité et entend poursuivre son travail avec la police pour que les Insulaires se sentent en sécurité chez eux et au sein de leurs communautés.

Dans le but d'aider les familles, le Programme sur le droit de la famille sera encore renforcé pour leur fournir les renseignements et services adéquats lorsqu'elles sont aux prises avec des problèmes d'ordre juridique.

L'important travail réalisé par le Comité d'action du premier ministre sur la prévention de la violence familiale se poursuit pour aider à faire cesser les violences au foyer. Des investissements supplémentaires seront consentis pour aider les services d'aide aux victimes et de conseil juridique.

Mon gouvernement reconnaît la contribution et le dévouement extraordinaires de nos pompiers volontaires. En reconnaissance de cet engagement, les frais de permis de conduire de ces précieux bénévoles seront supprimés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Pour honorer la tradition affirmée de service et de sacrifice léguée par nos anciens combattants en défendant notre pays et la liberté dans le monde entier, mon gouvernement a baptisé la route n°2 « Route commémorative des anciens combattants ». En outre, mon gouvernement compte instaurer la plaque d'immatriculation des anciens combattants, parrainer le Projet du Souvenir de Juno Beach et ériger trois monuments à la mémoire des anciens combattants le long de la Route commémorative des anciens combattants.

Mon gouvernement apprécie la contribution de la communauté acadienne et francophone au tissu social et économique de notre province. L'adoption et la proclamation de la *Loi sur les services en français* ont marqué un jalon historique et se traduisent aujourd'hui par la multiplication des services offerts en langue française par mon gouvernement.

Mon gouvernement compte poursuivre son partenariat avec la communauté acadienne et francophone pour mettre en marche des projets aux répercussions économique, éducative et culturelle positives.

Mon gouvernement est fortement attaché à la promotion du sport amateur et s'engage à accentuer son soutien via la première Stratégie sportive de l'Île-du-Prince-Édouard.

Pendant les quatre prochaines années, 1,9 million de dollars seront par ailleurs investis pour encourager la formation d'entraîneurs, d'athlètes et de dirigeants associatifs.

En février 2004, l'Île-du-Prince-Édouard accueillera les Jeux olympiques spéciaux d'hiver du Canada. Mon gouvernement est ravi de soutenir les bénévoles dévoués du comité organisateur de cette manifestation extraordinaire. En plus d'avoir des répercussions économiques sensibles, cet événement offrira aux Insulaires une chance formidable d'être les témoins directs des aptitudes sportives exceptionnelles de ces athlètes venus de tout le Canada.

Mon gouvernement a réaffirmé son intention d'accueillir les Jeux d'été du Canada 2009. Cette manifestation pourrait bien être le plus grand événement jamais organisé sur l'Île-du-Prince-Édouard, avec pour corollaire des retombées économiques considérables et un héritage pour le sport. Pendant les 18 prochains mois, un plan d'accueil sera élaboré en association avec divers partenaires communautaires, provinciaux et nationaux pour veiller à ce que ces jeux soient les meilleurs jamais organisés.

La culture fait partie intégrante de la vie de tous les Insulaires. Elle englobe un éventail varié d'individus, d'organisations et d'industries qui tous contribuent au bien-être et à la qualité de vie de la province et de ses communautés. Mon gouvernement s'engage à continuer d'apporter son concours aux initiatives enrichissant la diversité culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard.

La valeur de la propriété à l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté ces dernières années. Pour maîtriser l'augmentation de l'impôt foncier face à cette tendance, mon gouvernement a décidé de plafonner cet impôt pour l'aligner sur l'Indice des prix à la consommation (IPC) en 2002. Cette réforme fondamentale vise à assurer une certaine prévisibilité et une certaine équité.

L'assurance automobile est un autre domaine dans lequel les citoyens de tout le Canada ont vu les coûts progresser. En juin, mon premier ministre a initié la création d'un groupe de travail sur l'assurance automobile dans la région de l'Atlantique chargé d'examiner le problème de

l'assurance et de formuler des recommandations. En complément des travaux de ce groupe de travail, mon gouvernement a esquissé une stratégie globale en vue de protéger immédiatement les consommateurs de l'Île et d'assurer l'abordabilité de l'assurance automobile.

Dans les jours à venir, un projet de loi sera déposé devant cette Chambre afin d'officialiser la stratégie proposée par mon gouvernement pour garantir des tarifs d'assurance raisonnables et la protection des consommateurs d'assurance automobile de l'Île.

### ***Monsieur le Président et membres de l'Assemblée...***

Vous serez invités à examiner un certain nombre de propositions législatives qui, si elles sont promulguées, permettront d'enrichir notre province et d'améliorer la vie de ses habitants. Les Insulaires ont placé une formidable confiance dans votre aptitude, en qualité de représentants des citoyens de cette province, à vous acquitter de cette mission.

J'espère que les générations futures reviendront sur les travaux de cette Assemblée et loueront votre engagement et la prévoyance dont vous aurez fait preuve en prenant les importantes décisions qui auront grandement profité à la vie des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard.

Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations.